Les Mahorais n'attendront pas 50 ans d'obligations sans alignement des droits.

Ils réclament, eux aussi, l'EGALITE REELLE

L'Etat doit mettre les moyens pour que les Mahorais vivent dignement dans leur département !

L'Etat reconnait son impuissance dans le combat contre les dégradations des conditions de vie à Mayotte (insécurité, cherté de la vie, ...), et ne se donne plus les moyens pour un service public de qualité dans le département (système éducatif, santé, ...). Pourtant, les obligations fiscales et pénales les frappent sans aucun aménagement au nom du droit commun !!!

L'intersyndicale et les salariés revendiquent L'EGALITE DES DROITS

Favoriser l'attractivité du territoire

Reclassement avec reconstitution de carrière reprenant en compte la totalité de l'ancienneté générale de service des agents concernés par les intégrations dans la fonction publique.

Révision du taux d'indexation des salaires (au moins égale à 53%); Application immédiate de la totalité du code du travail et des conventions collectives à Mayotte ;

Application immédiate et intégrale à Mayotte des Conventions Collectives Nationales de Branche;

Du travail pour toutes/tous;

Droit à la solidarité nationale pour les retraites de base et complémentaires,

Revalorisation immédiate des pensions minimums au même niveau que la métropole avec la solidarité nationale pour les retraites de base et complémentaires

Alignement au niveau de la métropole de toutes les prestations familiales et sociales (Allocations familiales, RSA ...)

Grève Générale - Public/Privé à partir du 30 mars ...

Rendez –vous à partir de 8h00, place de la République











